

Inscription au centre de loisirs

Les inscriptions pour le centre de loisirs d'été 2017 sont ouvertes.

Gagnez du temps en renvoyant la fiche d'inscription complétée à accueil@hasnon.fr

[Télécharger la fiche d'inscription](#)

[Télécharger la fiche sanitaire](#)

Ville d'Hasnon



Centre de Loisirs

Du 10 juillet au 4 aout



**Inscription en mairie du
24 mai au 24 juin**

• Pièces à fournir •

Fiche d'inscription- fiche sanitaire
(aussi disponible sur www.hasnon.fr)
• avis d'imposition 2016



En partenariat avec la CAF



Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-

dessous.

Nouvelle arrivée au Conseil

Suite à la démission de Nathalie KAWCZYNSKI pour raisons professionnelles, nous saluons l'arrivée au Conseil municipal dans la groupe de la majorité de Lydie DEBLONDE. Bon vent à Nathalie et bienvenue à Lydie.

Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.

Errare humanum est

Suite à une erreur de notre part lors de la mise en service du nouveau site internet de la ville et après rectification , vous trouverez désormais les annexes manquantes jointes aux C.R. du Conseil municipal des 7 avril 2016 et 26 mai 2016.

Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.

Fête de la musique : 1er juillet



1^{er} Juillet

à 17h

Venez jouer
avec nous !



Parc du faisan doré -

HASNON



L'harmonie d'Hasnon sera heureuse de partager ce moment avec vous.

Si vous souhaitez participer, merci de nous en informer :

njoseph59@yahoo.com - 06.60.71.46.56 - <http://harmoniehasnon.unblog.fr>

Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.

Résultats des législatives 1er tour

Hasnon

20ème circonscription du Nord

Taux d'abstention : 53,56 %

Participation	Inscrits	%
Inscrits	3 045	100 %
Abstentions	1 631	53,56 %
Votants	1 414	46,44 %
Blancs	24	0,79 %
Nuls	14	0,46 %
Exprimes	1 376	45,19 %

Taux d'abstention : 58,96 %

Participation	Inscrits	%
Inscrits	81 115	100 %
Abstentions	47 827	58,96 %
Votants	33 288	41,04 %
Blancs	432	0,53 %
Nuls	192	0,24 %
Exprimes	32 664	40,27 %



Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.

Don du sang le 27 juin

The poster is for a blood donation event. At the top left is the EFS logo with the text 'EFS' and 'Du donneur au patient'. To its right is a red blood drop icon with a speech bubble containing the text 'JE DONNE MON SANG, JE SAUVE DES VIES!'. Below this, the main title 'DON DE SANG' is written in large red letters. Underneath, the location 'HASNON' is written in large black letters, followed by 'ESPACE SOLIDARITE' and 'Rue du Rivage'. The date and time are 'Mardi 27 Juin 2017' and 'De 15h00 à 19h00'. At the bottom, there is a small text box with eligibility criteria: 'Être âgé de 18 à 70 ans ; peser au moins 50 kg ; ne pas être à jeun ; le poids d'une croix d'homme'. At the very bottom, there are social media icons for Facebook, Twitter, and LinkedIn, along with the website 'dondesang.efs.sante.fr' and the phone number '0 800 100 100'.

Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.

Travaux rue Victor Renard



REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTÉ DU MAIRE

Nous, Maire de la Commune d'HASNON,

Vu les articles L.131-1 et suivants du Code des Communes,

Vu la demande de l'entreprise DELCROIX TP SAS pour la réalisation de travaux de réseau et branchement d'assainissement dans la rue Victor Renard, ruelle Brice et Place du Marais Dédé

ARRETE

Article 1

Afin d'assurer la sécurité des usagers et des riverains, les dispositions ci-dessous sont prises au niveau de la rue Victor Renard, ruelle Brice et Place du Marais Dédé du 18/4 au 20/10/2017 :

- Route barrée sauf riverains
- Vitesse limitée à 20 km/h aux droits des travaux pour les riverains
- Installation de feux tricolores au droit des travaux si nécessaire
- Interdiction de stationner au droit des travaux

Article 2

Les pompiers, les services de police, le SMUR et les services de ramassage des ordures ménagères ne sont pas concernés par l'article 1.

Article 3

La signalisation adéquate sera apposée par l'entreprise DELCROIX TP SAS. Une déviation sera également implantée par l'entreprise.

Article 4

Le présent arrêté remplace et supprime l'arrêté du 13/4/2017.

Article 5

Monsieur le Maire, Monsieur le Commissaire de Police de St Amand les Eaux sont chargés en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à HASNON, le 18/04/2017



Le Maire,

Yannick NISON

Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-

dessous.

Bravo au Hasnon Basket



Objectif atteint le 22 avril dernier, au terme d'une rencontre où chaque équipe voulait la victoire, les Seniors 1 du Hasnon Basket vainqueurs de Carnière 66 à 62 finissent 1er de leur poule et évolueront la saison prochaine en EXCELLENCE REGION. Toutes nos félicitations au club, aux joueurs et aux coachs. Place maintenant aux rencontres pour déterminer le champion PROMO REGION.

Voici le tirage des rencontres à venir.

PROMOTION MASCULINE – 2EME PHASE

POULE TITRE

Les équipes classées « première » de chaque poule accèdent à l'Excellence Régionale masculine la saison suivante. Elles forment une poule dans laquelle sont jouées sous une formule « coupe » des rencontres Aller / Retour pour l'attribution du titre de "Champion de Promotion Régionale 2016-2017.

La première série de ces rencontres en AVR oppose d'un côté 1A et 1C, de l'autre 1B et 1D.
La seconde série oppose les deux vainqueurs pour le Titre de Champion Régional de Promotion.

L'ordre des rencontres AVR est V (1A-1C) – V (1B-1D)
Un classement de 1 à 4 est établi.

Les deux vaincus sont classés 3^{ème} ex-aequo.

1^{er} TOUR

Aller le 06-07/05/2017

N°1 TOURCOING SM (2) **le 07/05 à 16h00**

N°2 LOON PLAGE AS (2) **le 06/05 à 20h30**

Retour le 13-14/05/2017

/ USO BRUAY LA BUISSIERE (2) **le 14/05 à 16h00**

/ HASNON BASKET **le 13/05 à 20h30**

2^{ème} TOUR

Aller le 20-21/05/2017

N°3 Vainqueur n°1

/

Retour le 27-28/05/2017

Vainqueur n°2

Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.

Arrêté du Maire

DEPARTEMENT
NORD
CANTON
ST AMAND RIVE DROITE
COMMUNE
HASNON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LEMAI, Sully Brénois

ARRÊTÉ DU MAIRE

Nous, Maire de la Commune d'HASNON,

Vu le Code des Communes Article L.131.1 et 2, L.131.3 et 131.49

Considérant qu'il y a lieu d'interdire la circulation et le stationnement dans certaines rues afin d'organiser la ducasse de Grand Bray,

ARRETONS

- Article 1er : La circulation et le stationnement des véhicules automobiles et hippomobiles seront interdits rue Jean DELOEIL et rue Fernand DELPIERRE du Mardi 2 Mai 2017 au Mardi 9 Mai 2017, la rue Anatole France sera interdite du Vendredi 5 Mai 2017 au Mardi 9 Mai 2017.
- Article 2 : L'accès se fera par le Chemin des Routoirs ou par la route des Prés Barrés. Les véhicules pourront circuler sur la route des près barrés du Mardi 2 Mai 2017 au Mardi 9 Mai 2017.
- Article 3 : La signalisation adéquate sera apposée par les services municipaux.
- Article 4 : Monsieur le Maire, Monsieur le Commissaire de Police de St Amand les Eaux sont chargés, en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à HASNON, le 20 Avril 2017



Le Maire,

Yannick NISON

Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-

dessous.

Election présidentielle: Résultats à Hasnon

Consulter les résultats du premier tour de l'élection présidentielle 2017 à Hasnon en cliquant [ici](#)

Consulter les résultats des principales communes des Hauts-de-France en cliquant [ici](#)

